



Transcription de mariage d'une française avec un algérien

Par **razika_old**, le **03/12/2007 à 17:54**

je française d'origine algérienne et je me suis mariée le 26/10/2007 en algérie la je suis revenus en france avec mon livret de famille algérien et jaimerais envoyer mon dossier pour la transcription au plus vite le probleme c'est ke je sais pas kel papier ils demande exactement et comment faire la demande . jaimerais ke kelkun t me renseigne sur sa . merci

Par **yasmimi**, le **03/12/2007 à 19:51**

slt

Il faut faire transcrire ton acte de mariage algérien sur les registres d'état civil francais. la cellule est à Nante, pour cela il te faut le formulaire pour la liste des documents voila le lien <http://www.mfe.org/Default.aspx?SID=12345>

Par **yasmimi**, le **03/12/2007 à 19:51**

slt

Il faut faire transcrire ton acte de mariage algérien sur les registres d'état civil francais. la cellule est à Nante, pour cela il te faut le formulaire pour la liste des documents voila le lien <http://www.mfe.org/Default.aspx?SID=12345>

Par **razika_old**, le **04/12/2007** à **05:51**

eske c vrai ki ya un test en français pour mon mari ki est algérien pour kil puisse avoir un visa .et jaimerais savoir combien de temps sa prend une transcription de mariage ?

Par **yasmimi**, le **04/12/2007** à **16:46**

Pour le test je pense qu'il devra le faire, moi je n'en suis pas encore là. J'attends toujours la transcription de l'acte de mon mariage. J'ai écrit un mail à Nantes et ai contacté un député pour accélérer les choses

Par **razika_old**, le **05/12/2007** à **17:38**

moi jai toujours pas envoyer le dossier de transcription car il me manque l'extrait de naissance de mon mari ki a pri un peu de temp et dans le formulaire des piece a fournir pour la transcription il demandent la photocopie du registre de mariage ou figurent nos signatures et ceux des témoins ou les la photocopie du passeport et billet d'avion pour prouver ma présence lors du mariage .jai fait la demande de la photocopie du registre mais je lai pas encore eu je voulais savoir est ce que cette photocopie est obligatoire et si toi tu la envoies . donne moi ton adresse msn pour que je puisse discuter sur ce sujet mon adresse c [s]razbetty@msn.com [/s]

Par **yasmimi**, le **06/12/2007** à **15:44**

SLT

désolée j'ai un problème avec msn.

Pour l'extrait de mariage moi j'ai envoyé l'original + la copie intégrale du mariage en arabe avec la traduction en français avec signatures et témoins, je n'ai pas compris mais ils me l'ont renvoyé en me disant qu'ils n'en ont pas besoin. il faut juste un extrait de mariage original.